

## Rhumatologie : le Centre Thermal de Castéra-Verduzan obtient un avis favorable de l'Académie de médecine



Rhumatologie : le Centre Thermal de Castéra-Verduzan obtient un avis favorable de l'Académie de médecine

**Publié sur le site de l'Académie de Médecine, le rapport sur la demande de l'établissement thermal de Castéra-Verduzan en vue de l'obtention de l'orientation thérapeutique « RHUMATOLOGIE-RH » a obtenu un avis favorable.**

Pour rappel, le Conseil Départemental gère en régie directe le centre thermal de Castéra-Verduzan.

Après 6 mois d'étude par analogie et d'étude clinique, réalisées avec 62 patients, les résultats se sont apparus pertinents. En effet, tous les sujets étaient porteurs d'une gonarthrose symptomatique (symptômes de l'arthrose du genou) et tous ont présenté, au terme de la cure, une amélioration significative de la douleur, de l'incapacité, de la qualité de vie et une diminution de la consommation médicamenteuse.

Dans ce contexte, l'Académie de Médecine estime que « le pétitionnaire a satisfait aux obligations légales. L'eau sulfatée peut être utilisée en rhumatologie. L'étude interventionnelle réalisée, en conformité avec les critères 2020 de l'Académie, permet la vérification de la qualité des soins en termes de mise en œuvre, de bénéfice sanitaire, de sécurité pour les patients et les personnels. L'Académie a donné un avis favorable à la demande de l'établissement thermal de Castéra-Verduzan. ».

### Le Mot du Président

« Je me réjouis d'obtenir un avis favorable. Nous sommes désormais dans l'attente de l'arrêté préfectoral qui nous permettra de proposer des cures thermales rhumatologie. Cet agrément va offrir une nouvelle indication thérapeutique aux curistes de Castéra-Verduzan, et augmenter la fréquentation de ces cures médicalisées. Je tiens à souligner l'engagement du Maire de la commune dans ce dossier, avec qui nous oeuvrons en étroite collaboration pour le maintien de l'activité des Thermes. Notre travail est historique, puisque le dernier agrément obtenu par ce centre remonte à 2003. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.